

## Le respect comme attitude

### Pour être respecté, l'enseignant doit être respectable

---

**Jean-Marc Segard**

*Le respect constitue un trait fondamental de bonne éducation. Dans le système scolaire, plus particulièrement, il est aussi le fait des élèves qui ont compris que leur réussite nécessite de se plier aux règles que l'école a édictées (ou reprises), en l'occurrence, la soumission aux exigences des adultes référents (membres de la direction de l'établissement, enseignants, surveillants, agents de service) et l'adéquation des réponses apportées à leurs demandes. Mais il existe une autre acception du terme qui passe par la reconnaissance par l'individu des capacités, des compétences, des qualités de la personne qu'il respecte. Cet article se propose de démontrer que l'enseignant doit gagner ce respect, que son seul statut ne suffit pas (plus) à garantir.*

Le rapport maître - élève a beaucoup changé durant les dernières décennies. Sans tomber dans le discours qui accuse Mai 68 de tous les maux, il est certain que le statut de l'enseignant s'est désacralisé à partir de cette date.

L'autorité statutaire a cédé du terrain à l'autorité charismatique. Autrement dit, l'autorité inhérente à la fonction enseignante, au positionnement hiérarchique du professeur, un adulte face à des enfants et des adolescents, a dû se doubler d'une autre forme d'autorité : celle qui s'acquiert grâce à la domination qu'exerce le leader, celui qui montre son ascendant. Le concept d'autorité du professeur a donc progressivement glissé vers celui du respect qu'il inspire.

L'enseignant qui veut exercer son autorité doit être respecté, non plus uniquement par peur de la sanction (note ou punition), mais parce que l'élève reconnaît en lui, à défaut d'un modèle, une personne qui démontre des compétences, d'une part, et qui fait la preuve d'une certaine éthique, d'autre part.

Mais d'autres paramètres entrent en ligne de compte et cet article en envisage quelques-uns, sans prétendre à l'exhaustivité. Une échelle en importance croissante a cependant été choisie, car tous les moyens de se faire respecter ne sont pas de même nature ni d'égale importance.

## La démonstration peut-elle aider l'enseignant ?

Il existe comme une forme de tradition dans l'enseignement qui laisse à penser qu'il faut savoir faire soi-même si l'on prétend faire apprendre ou, autrement dit, qu'il faut être capable d'opérationnaliser les connaissances que l'on dispense.

Pas de problème pour le professeur de mathématiques qui maîtrise les théorèmes et leur application (à condition toutefois, de ne pas se tromper dans les démonstrations), pas de problème non plus pour le professeur d'histoire qui dispense un cours magistral. Les connaissances qu'ils maîtrisent en font des sortes de savants ès matières et le temps qui passe travaille même pour eux, puisqu'ils confortent et réactualisent leurs connaissances au fil de leur carrière.

La compétence à opérationnaliser ces connaissances ne subit pas l'épreuve du temps. Ce qui n'est pas le cas du professeur d'EPS.

En effet, l'expression des connaissances s'effectue, en l'occurrence, par le biais des conduites motrices, lesquelles dépendent étroitement des capacités physiques du sujet. Et il va sans dire que le temps ne fait rien à l'affaire. Les pouvoirs moteurs sont inversement proportionnels aux savoirs d'expérience.

Il n'est pas ici question de disserte sur la valeur pédagogique de la démonstration (du faire moteur). Cependant, il faut se rendre à l'évidence : la représentation majoritaire demeure que la crédibilité s'appuierait sur le " pouvoir faire soi-même ce que l'on demande aux élèves de faire ". Tout se passe comme si ces derniers s'accordaient le droit de penser qu'il n'y a aucune raison d'engager des efforts en vue de réaliser une action que le professeur ne maîtrise pas lui-même (ou qu'on suppose même qu'il n'a peut-être jamais maîtrisée).

De ce point de vue, il faut donc reconnaître que la démonstration peut contribuer au charisme de l'enseignant. Il suffit, pour se convaincre de cette idée, de constater les réactions des élèves lorsqu'ils apprennent que leur " prof de gym ou de sport " est un ancien compétiteur de haut niveau. L'expression qui leur vient alors à l'esprit est : " respect ! ". Du reste, cela le dispense souvent d'avoir à prouver qu'il peut faire ce qu'il demande. Ce qui introduit le point suivant.



## L'enseignant est précédé par sa réputation

Il est frappant de constater à quel point chaque enseignant est catalogué, étiqueté, et cela même avant que les élèves n'aient eu le moindre contact avec lui. Il y aura toujours dans la classe un élève qui aura entendu parler des professeurs, et si tel n'est pas le cas, ils iront très rapidement chercher l'information auprès d'autres élèves qui font figures d'"anciens" dans l'établissement.

Et s'il s'agit d'un professeur nouvellement nommé, la question "comment tu le trouves ?" ne tardera pas à être posée.

Difficile de savoir ce qui se dit sur soi, même si l'envie est forte. Cela est regrettable dans la mesure où certains retours d'informations permettraient de modifier les comportements de l'enseignant, ses attitudes, ses façons de faire, ses choix, sauf à penser qu'il a toujours raison et que c'est à l'élève, et à lui seul, de faire l'effort d'adaptation.

Même si les enseignants sont impuissants sur ce plan, la question de la réputation vaut d'être posée, et chacun doit veiller à ce que cette réputation soit la meilleure possible.

Sans dire qu'il faut en faire une préoccupation de tous les instants, il ne faut pas oublier que ses faits et gestes seront interprétés, ses paroles parfois répétées, ses décisions débattues. Et c'est bien là une des difficultés du métier d'enseignant qui est en perpétuelle représentation et qui, de ce fait, doit soigner sa mise en scène,

connaître son texte et endosser le costume qui lui est prêté pour la circonstance.

La réputation peut parfois précéder l'arrivée de l'enseignant nouvellement nommé (cas du sportif de haut niveau cité plus haut), mais elle se construit essentiellement au fil des années passées dans un même établissement. Et s'il faut éviter " la sclérose en place " (qui n'a pas l'exemple d'un collègue ayant passé pratiquement toute sa carrière dans un même établissement ?) pour pouvoir se ressourcer, ne pas tomber dans les routines ankylosantes, il n'en reste pas moins vrai qu'une certaine stabilité dans le poste est souhaitable. À la condition, toutefois, de se construire une " bonne " réputation.

### **Sur quoi se fonde donc une bonne réputation, celle qui inspire considération et respect ?**

Parmi les éléments de réponse se retrouvent, de façon combinée, le répertoire des compétences professionnelles, mais aussi les valeurs humaines et les attitudes relationnelles.

### **L'individu accepte d'autant plus facilement d'être enseigné qu'il accepte l'enseignant**

Mais, pour se faire respecter, l'enseignant a aussi besoin d'être soutenu.

### **Le soutien de la communauté éducative, et plus largement, de l'opinion, reste nécessaire**

Pour être respecté, il faut être pris au sérieux. Autrement dit, si l'enseignant veut que ses élèves lui accordent un quelconque crédit, il ne faut pas que la matière enseignée soit dépréciée, dévaluée. Et il a besoin, pour cela, que le discours tenu autour de l'EPS par les enseignants des autres matières, le personnel administratif, l'infirmière, les parents d'élèves, les agents de service, bref, par tous les membres de la communauté éducative, soit le plus positif possible.

L'enseignant d'EPS milite (au bon sens du terme), pour assurer à la discipline qu'il enseigne toute la place qui lui revient au sein du système éducatif. Il doit donc réagir quand, entre autres exemples, il entend, lors de conseils de classe, qu'il faut relativiser la moyenne

de tel élève qui a obtenu une très bonne note en EPS alors qu'il éprouve certaines difficultés par ailleurs, qu'il est presque anormal qu'un élève qui montre de la bonne volonté en EPS le jour de l'évaluation n'obtienne pas la moyenne. Il doit aussi réagir quand les rendez-vous chez le spécialiste médical sont pris sur les cours d'EPS, quand les parents cautionnent des absences difficilement justifiables, quand des problèmes d'installations sportives se posent, quand les emplois du temps ne tiennent pas compte de considérations pédagogiques, etc. Cette liste à la Prévert pourrait être allongée, où le professeur d'EPS doit intervenir pour ne pas entériner l'image d'une EPS matière annexe et non respectée dans son importance éducative.

### **La crédibilité de la matière passe par la reconnaissance de son identité**

Vaste débat que celui qui consiste à exprimer l'identité de l'EPS. Les querelles d'écoles de pensée ne constituent pas forcément un vecteur intéressant pour sa construction, surtout quand certaines d'entre elles entretiennent l'amalgame, ou pire encore, la confusion, entre sport et éducation physique et sportive. Et, pour paraphraser A. Hébrard, l'EPS est une matière à part entière, mais il faudrait qu'elle cesse d'être entièrement à part.

Quid de sa place future dans l'Éducation nationale si elle ne se rattache pas au socle commun des connaissances et des compétences ? Si les connaissances qu'elle véhicule ne sont pas labellisées sous le concept de savoirs fondamentaux ? Si les compétences qu'elle se propose de développer ne sont pas conçues comme éléments déterminants de la formation de l'élève citoyen ?

Ces arguments ne peuvent se contenter d'une simple évocation, aussi le lecteur peut se reporter à l'article d'Erick Paulmaz qui situe les enjeux d'une EPS respectable, élevée au rang de discipline d'enseignement grâce aux savoirs fondamentaux qui en constituent les fondements.

L'élève accorde donc davantage de crédit à l'enseignant dont la matière est reconnue, mais encore faut-il, si celui-ci veut être respecté, que l'apprentissage soit au rendez-vous.

### **L'enseignant doit permettre des apprentissages effectifs**

## **Un enseignant ne peut être respecté s'il ne se montre pas professionnellement compétent**

Il est là pour faire apprendre (et pas uniquement pour enseigner) comme l'écrit Michel Develay. Et ce n'est pas parce qu'il sait faire ce qu'il demande de faire (limites pédagogiques de la démonstration), qu'il est un " bon " enseignant.

Il est toujours délicat de vouloir définir ce qu'est un bon enseignant. Cependant il peut être intéressant de réfléchir à l'efficacité de l'enseignant et d'interroger certaines notions.

### ***La démagogie s'apparente à un délit de fuite***

" Qui aime bien, châtie bien. " Cet adage a toute sa place dans le monde scolaire et donc éducatif. C'est parce que l'enseignant a le devoir de rappeler la norme, de faire respecter les règles, de fixer les limites, qu'il se doit de sanctionner. Mais il y a dans la sanction comme une mise en danger. Il est plus facile de faire semblant de ne pas constater les récidives après un rappel à l'ordre de l'élève, d'occulter les manquements à la règle. On évite ainsi de parler des choses qui fâchent, de penser que l'on va " se mettre l'élève à dos ", que l'on va " plomber l'ambiance " de la leçon.

Dans le même ordre d'idées, il est plus confortable d'accéder aux demandes des élèves, de baisser le niveau d'exigence, de jouer la carte du " prof sympa " avec lequel on rigole bien, de proposer des APSA un peu plus " fun ". Ce n'est pourtant pas aider l'enfant et l'adolescent à se construire. H. Wallon disait que cet adolescent se posait en s'opposant, mais à quoi donc s'oppose-t-il si la règle est absente, si la frustration consécutive à la confrontation à cette règle fait défaut ?

En conséquence, l'enseignant qui accorde une importance à la relation de l'élève à la norme doit faire montre d'un certain courage pour sanctionner. L'important est alors de renvoyer l'élève à la règle, de lui faire prendre conscience que la sanction est une suite logique et juste. Il ne faut surtout pas " incarner cette règle " et se vexer comme si l'effraction était dirigée vers l'enseignant lui-même. Cela risque de tourner, dans ce cas, à l'affrontement interindividuel, le piège étant de substituer à la notion d'autorité du professeur qui fait respecter les règles, celle de pouvoir que lui confère son statut.

C'est donc parce que l'enseignant manifeste l'envie que l'élève grandisse, qu'il devienne un citoyen éduqué, que ce premier renverra l'élève à la règle synonyme de ressource de son développement, à chaque fois qu'elle sera enfreinte.

### ***De l'animation - défoulement à l'enseignement, source de progrès***

La leçon d'EPS : moment de détente et de défoulement ? Difficile de faire abstraction de ces attributions. Le besoin de jouer pour l'enfant, celui de se changer les idées, de décompresser pour l'adolescent de première S qui sort d'un cours de deux heures de mathématiques, restent des stéréotypes tenaces et archaïques. L'enseignant les comprend puisqu'il donne une forme ludique aux situations d'apprentissage proposées en sixième ou intègre la notion de dépense physique pour le lycéen. Mais ce n'est qu'un temps d'entrée dans les apprentissages des connaissances des programmes pour développer les compétences attendues. Et les caricaturistes mal intentionnés présentent ces réponses conjecturales et adaptatives pour l'essentiel de ce qui est fait en EPS. S'il s'en tenait à cela, l'enseignant ne pourrait être respecté.

#### **Avoir une intention d'apprentissage**

Quand les élèves entrent dans l'activité de façon libre, ludique, ils reproduisent ce qu'ils savent déjà faire (c'est plus sécurisant et plus confortable). Ils ont des motifs d'agir qui ne sont souvent pas ceux de l'enseignant ou ils les détournent. C'est pour cela que, fixer clairement dès le départ l'intention d'apprentissage, et cela à chaque leçon, permet d'évoluer tranquillement du spontané à l'organisé pédagogique. Symétriquement, il est éclairant de poser la question à l'élève au sortir d'une situation d'apprentissage : " Qu'as-tu essayé de transformer, d'acquérir... bref, d'apprendre ? ". Les réponses peuvent surprendre. Parfois même, il n'y en a pas. Il y a donc un enjeu de taille à vérifier que l'élève s'engage bien dans la voie de la recherche de transformations, d'acquisitions qui ont été posées en début pour faire cheminer les apprentissages.

#### **Se fixer un projet de formation**

L'enseignant d'EPS, respecté parce qu'il permet des apprentissages effectifs, connaît une grosse difficulté : celle qui consiste à transformer des conduites, des comportements, des attitudes sur du court terme. Travailler sur la décentration, sur la prise

d'informations, sur la gestion du risque, suppose du temps, de la répétition, de la variété au plan des contextes d'effectuation. Et si l'élève n'est pas engagé dans un projet à moyen et à long terme, il lui sera difficile de quantifier les progrès, sources de motivation. D'où la nécessité pour l'enseignant de présenter les contenus à acquérir dans la leçon, bien sûr, mais aussi de les mettre en perspective avec la fin du cycle, la fin de l'année, la fin du cursus. D'où l'intérêt pour l'élève de la fiche de suivi qui balise ses apprentissages tout au long de son cursus scolaire. Le respect vient alors de la cohérence de l'enseignement et des constats que l'on ne travaille pas en vain.

### **Maîtriser les critères d'évaluation**

Cette quantification des progrès passe par l'évaluation des réussites lors des tâches demandées. L'élève doit donc maîtriser, comprendre et savoir manipuler les critères d'évaluation. Mais la vigilance est de mise. Les seuls critères de réussite sur les buts de tâche ne suffisent pas. En effet, l'élève qui réussit sept fois sur dix à marquer le but éprouve la satisfaction d'avoir rempli le contrat. Mais est-il capable, pour autant, de situer les transformations opérées, de faire émerger les connaissances sous-jacentes à la réussite de la tâche ?

Ainsi, l'élève doit être guidé vers des critères de réussite qui portent sur les procédures, les principes et les règles pour agir, plutôt que vers l'atteinte du but de la tâche. Il distinguera alors plus facilement le but et la réussite de la tâche des objectifs d'apprentissage scolaire qu'il doit se fixer en tant qu'élève, avec l'aide de l'enseignant : s'approprier les connaissances et les compétences des programmes, transformer ses conduites.

C'est à ces conditions, entre autres, que l'élève pourra vérifier ses acquis et, par là, reconnaître l'efficacité de celui qui les a permis. Le respect s'acquiert ici par l'efficacité constatée (évaluée) des apprentissages en matière de développement personnel qui sont conçus en phase avec la réussite scolaire.

### **La réciprocité : respecter ses élèves pour être respecté en tant qu'enseignant**

L'élève est une personne, ce n'est pas un simple " apprenant " et, à ce titre, il a droit au respect. Ce qui paraît une évidence n'en est pas toujours une. Certaines attitudes, certaines paroles sont vécues par

l'élève comme des agressions et il n'est pas certain que l'enseignant qui en est la cause en soit toujours conscient. À l'heure actuelle, il n'est heureusement plus question de sévices corporels infligés aux élèves, mais la disparition de la violence physique (du côté enseignant) cède parfois la place à une forme de violence morale.

À titre d'exemple, il peut arriver que certaines appréciations sur les bulletins scolaires, voire certaines notes, soient mal reçues, parce qu'elles sont perçues comme étant injustifiées. Et bien souvent, l'élève prend connaissance de ces informations chez lui. Il peut alors éprouver, à la fois une frustration mais aussi une impuissance à se défendre, à exprimer son ressenti. C'est pourquoi il est important de livrer à l'élève ces informations avant le conseil de classe. C'est, à notre sens, une marque de respect, que de donner à l'élève la possibilité de discuter l'avis émis par son professeur. Cela peut parfois éviter des erreurs d'interprétation des conduites des élèves, mais, dans tous les cas, il ne sera jamais question de règlement de compte à distance.

Autre exemple qui pourrait sembler anodin : le retard en cours de l'enseignant qui a prolongé la discussion en salle des professeurs à la récréation. Pourquoi ne s'excuse-t-il pas auprès de ses élèves alors que ceux-ci sont tenus de fournir un billet d'entrée en cours s'ils ne sont pas eux-mêmes à l'heure ?

Il n'y a pas deux poids deux mesures. Les mêmes règles valent pour tous. Et si l'enseignant s'accorde certaines libertés, il fait alors usage du pouvoir que lui confère son statut et elles sont vécues comme une rupture de réciprocité si souvent synonyme d'inégalité chez les élèves.

## Conclusion

Ce dernier exemple illustre bien le concept de respect tel qu'il a été abordé. L'élève peut montrer du respect envers l'enseignant qui utilise son pouvoir. Il reste alors dans le cadre de l'autorité fonctionnelle, celle qui est liée au statut. Mais il semble préférable que le respect ne soit pas ressenti comme une obligation, mais plutôt comme la conséquence de la reconnaissance du charisme et des compétences professionnelles de l'enseignant.

Le professeur doit être respecté parce que son positionnement dans l'institution l'exige, c'est une évidence, mais il le sera tout

naturellement s'il est crédible, digne de foi et cohérent dans ses faits, gestes et paroles.

Dans certains contextes d'enseignement particulièrement difficiles, ces propos pourraient être sujets à discussion, la fracture sociale étant tellement forte. De toute façon, désormais, l'école se doit d'ajouter au concept d'éducabilité cognitive, celui d'éducabilité sociale.